

ÉBAUCHE
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE D'AFOA
18 FÉVRIER 2015

Procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres d'AFOA Canada tenue le mercredi 18 février 2015 de 16h30 à 17h45 (heure locale), salle 2E du Winnipeg RBC Convention Centre, 375 York Avenue, Winnipeg (Manitoba).

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Présents : 80 membres en règle. Avec le quorum des présences atteint, le président Daniel Richard a ouvert l'assemblée à 16h34. Tous les membres présents ont reçu l'ordre du jour et les documents relatifs à l'assemblée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président a indiqué que Theresa Grasby, secrétaire-trésorière, présidera et à facilitera le processus d'élection du conseil d'administration suite à l'adoption de l'ordre du jour.

Il a été PROPOSÉ (Clay Harmon) et APPUYÉ (Trevor Morrison)

Que l'ordre du jour de l'assemblée annuelle des membres d'AFOA Canada soit adopté avec le changement noté. **ADOPTÉ PAR CONSENSUS (AGA1501-01)**

Pour conclure l'assemblée en temps opportun, la secrétaire-trésorière a entamé le processus d'élection et a expliqué le processus de vote par bulletin secret. Elle a présenté deux candidats qui ont été approuvés par le conseil d'administration d'AFOA Canada et qui pourraient être élus par les membres : Daniel Richard, GFAA (Manitoba) et Norman Grdina, GFAA (Colombie-Britannique). Chaque candidat a eu l'occasion de se présenter et de s'adresser aux membres pour leur expliquer pourquoi ils souhaitent siéger au conseil d'administration.

Après les discours, la secrétaire-trésorière a remercié les candidats de leur participation au processus électoral. Les résultats des élections seront annoncés avant l'ajournement de l'assemblée. Trois personnes ont été ensuite assignées pour recueillir et compter les bulletins de vote, puis les détruire.

Le président a poursuivi la présidence de l'assemblée.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Le président a présenté l'ébauche du procès-verbal de l'assemblée de l'an dernier. Il a rappelé aux membres qu'ils ont adopté le nouveau règlement no. 1 et le procès-verbal de l'an dernier réfère toujours à l'Association des agents financiers autochtones du Canada. Depuis ce temps, nous avons reçu les clauses de prorogation pour aller de l'avant, l'appellation sera désormais AFOA Canada. Aucune question ni préoccupation n'ont été soulevées.

Il a été PROPOSÉ (John Carter) et APPUYÉ (Rodney Nelson)

Que le procès-verbal de l'assemblée annuelle d'AFOA Canada tenue le 26 février 2014 soit adopté tel que distribué. **ADOPTÉ PAR CONSENSUS (AGA1501-02)**

RAPPORT ANNUEL 2013-2014

Le président a indiqué que le rapport annuel a été envoyé aux membres par la poste. Terry Goodtrack, président-directeur général, a présenté le rapport annuel et a souligné les réalisations

ÉBAUCHE

49 importantes au niveau des services aux membres ainsi que des programmes de développement
 50 professionnel et d'éducation. Ensuite, il a souligné les initiatives importantes dans l'année en
 51 cours :

- 52 1) L'édition d'hiver du Journal des dirigeants autochtones (JDA) porte sur le thème du Congrès
 53 national de l'année. Le thème du Congrès est Développement des affaires – Profiter des
 54 occasions qui mènent vers l'autonomie et la prospérité économique.
- 55 2) Programme d'affinité – il y a actuellement 38 partenaires du programme d'affinité offrant des
 56 produits et des services à des tarifs réduits. Un sondage a été mené pour réviser le
 57 programme. Les résultats permettront de mettre sur pied un programme d'affinité simplifié
 58 sous un nouveau nom, appelé « Avantages aux membres ».
- 59 3) AFOA Canada élaborera et mettra en œuvre une stratégie de recrutement et de rétention
 60 redynamisée pour augmenter le nombre de membres professionnels des finances et de la
 61 gestion au sein d'AFOA Canada. Les statistiques d'adhésion ont été rassemblées et résumées
 62 pour servir à élaborer une stratégie de rétention et de recrutement.
- 63 4) Formation en littératie financière pour les jeunes autochtones – Paulette Tremblay, vice-
 64 présidente de l'éducation et de la formation a mis au point trois modules pour le programme
 65 Bien plus que de l'argent qui comprennent: (1) Module niveau école secondaire pour les
 66 étudiants autochtones des 11^e et 12^e années ; (2) Module niveau présecondaire pour les
 67 étudiants autochtones des 7^e et 8^e années et (3) Module niveau école primaire pour les
 68 étudiants autochtones des 3^e et 4^e années.
- 69 5) Prospérité Canada (anciennement Innovations sociales et développement des entreprises) -
 70 l'une des recommandations de la revue de littérature d'AFOA Canada sur la littératie
 71 financière chez les Autochtones en Australie, au Canada, en Nouvelle-Zélande et aux États-
 72 Unis a indiqué qu'il existe une nécessité d'effectuer des recherches additionnelles sur ce
 73 projet. À ce titre, AFOA Canada a développé un sondage sur les besoins spécifiques en
 74 termes de littératie financière des Autochtones du Canada à travers le cycle de vie et les
 75 événements de la vie. Les données seront recueillies au cours du Congrès national jusqu'en
 76 mars 2015.
- 77 6) AFOA envisage de développer des ateliers sur la planification de la retraite et sur les façons
 78 de s'enrichir.
- 79 7) Une rencontre a eu lieu avec des membres du Nunavut pour incorporer une section et signer
 80 un protocole d'entente lors du Congrès national 2016 à Montréal, au Québec.
- 81 8) CPA Canada est en faveur de l'inclusion du programme de GFAA au nouveau programme de
 82 certificat CPA. Le travail est en cours.
- 83 9) AFOA a élaboré des ateliers sur les ressources humaines et pour le futur, AFOA envisage de
 84 développer des ateliers de formation sur la gouvernance.
- 85 10) La cohorte 1 d'AAPA a eu lieu à Enoch en Alberta. Les participants ont complété les
 86 exigences du cours et recevront leur désignation officielle d'AAPA lors du souper et du
 87 banquet demain soir. La cohorte d'AAPA d'Opaskwayak a eu lieu à The Pas au Manitoba.
 88 Les participants ont également complété les exigences du cours et seront présents au souper et
 89 au banquet demain soir.

91 En conclusion, il a remercié les sections d'AFOA, les membres des comités, le personnel et
 92 les bénévoles pour leur implication au sein de l'Association.

94 **Il a été PROPOSÉ (Christopher Sicotte) et APPUYÉ (Georgina Maxfield)**

95 Que les membres d'AFOA Canada acceptent le rapport annuel 2013-2014 tel que présenté.

96 **ADOPTÉ PAR CONSENSUS (AGA1501-03)**

97

ÉBAUCHE

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2013-2014

Le président a présenté la secrétaire-trésorière, Theresa Grasby. Elle a indiqué qu'AFOA Canada a reçu une opinion sans réserve sur les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014. Elle a fait un rapport détaillé des états financiers vérifiés. Pour 2013-2014, AFOA a prévu un déficit de 77 902 \$. L'Association a terminé avec un déficit net de 2 776 \$ par rapport au déficit du dernier exercice qui se chiffrait à 139 164 \$. En plus des restrictions financières pour certains éléments, elle a rapporté qu'AFOA Canada met de côté un montant de 500 000 \$ par an comme fonds de prévoyance qui permet de couvrir les éventuels coûts de l'organisation en cas de réduction importante en raison de restrictions budgétaires. Le Fonds de bourses d'études s'adresse aux étudiants autochtones qui désirent poursuivre des études postsecondaires en gestion financière. Le programme de bourses d'études sera transféré au Centre d'apprentissage pour les Autochtones en 2015. Le fonds spécial du comité d'éthique est un fonds interne restreint uniquement dans le but de mener des enquêtes spéciales de temps à autre sur d'éventuels GFAA ou AAPA.

Question: à la lecture du budget versus les frais d'adhésion actuels, est-ce que l'Association s'attend à une augmentation?

Réponse: Terry Goodtrack a confirmé que l'Association s'attend à une augmentation du nombre de membres. Il a également noté que l'adhésion est une question de saisir les occasions dans le temps et qu'elle s'effectue selon des périodes.

Aucune autre question ni préoccupation n'ont été exprimées sur les états financiers vérifiés.

Il a été PROPOSÉ (Norman Grdina) et APPUYÉ (John Carter)

Que les membres d'AFOA Canada acceptent les états financiers vérifiés d'AFOA Canada pour l'année financière se terminant le 31 mars 2014.

ADOPTÉ PAR CONSENSUS (AGA1501-04)**NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR**

Le président a rapporté que le comité de vérification et le conseil d'administration ont recommandé aux membres de nommer KPMG comme firme comptable de vérification d'AFOA Canada pour l'année se terminant le 31 mars 2015. La firme KPMG a été sélectionnée suite à un appel d'offres qui a eu lieu l'année précédente. Il a rappelé aux membres que le conseil d'administration d'AFOA a adopté une politique pour faire la rotation des nominations d'un vérificateur pour un maximum de six années consécutives. La politique de rotation s'applique pour le prochain processus d'appel d'offres. Aucune question ni préoccupation n'ont été notées.

Il a été PROPOSÉ (Clay Harmon) et APPUYÉ (Rodney Nelson)

Que les membres d'AFOA Canada nomment la firme KPMG pour la vérification financière annuelle d'AFOA Canada pour l'année se terminant le 31 mars 2015.

ADOPTÉ PAR CONSENSUS (AGA1501-05)**RAPPORT SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Président a indiqué que douze membres siègent au sein du conseil d'administration d'AFOA Canada. Les membres actuels du conseil d'administration sont : lui-même au poste de président, Gerald Whitford au poste de vice-président, Theresa Grasby au poste de secrétaire-trésorière.

ÉBAUCHE

147 Suite à l'assemblée annuelle, le conseil d'administration rencontrera et nommera des
 148 administrateurs au conseil d'administration pour un mandat d'un an. Les membres du conseil
 149 d'administration étaient présentés par section d'AFOA. En vertu du nouveau règlement no.1,
 150 l'Association les présentera désormais comme des administrateurs membres élus par section :
 151 Gloria Allen, Territoires du Nord-Ouest, Noël de Debbie, Atlantique, Caroline Garon (Québec),
 152 Gerald Whitford (Alberta) (absent), Valerie Pizey, Ontario, Sue Wood, Colombie-Britannique
 153 (absente) ; Chris Sicotte (Saskatchewan) et Theresa Grasby (Manitoba).

154
 155 Le mandat de Theresa Grasby expire lors de la présente assemblée. En vertu du nouveau
 156 règlement no 1, nous demandons que le membre de la section du Manitoba vote pour un membre
 157 élu de la section. À titre de membre de la section du Manitoba d'AFOA, Allan Munroe a élu
 158 Theresa Grasby comme administratrice représentant la section au sein du conseil d'administration
 159 pour un mandat de trois ans.

160
 161 Le président a consigné le vote dans une résolution : attendu que le membre de la section du
 162 Manitoba d'AFOA a élu Theresa Grasby, qu'il soit résolu qu'AFOA Canada accepte Theresa
 163 Grasby comme membre élue pour siéger comme membre administratrice élue d'AFOA Canada
 164 pour un mandat de trois ans se terminant lors de l'assemblée annuelle des membres en 2018, ou
 165 jusqu'à ce que son successeur soit nommé.

166
 167 Le président a indiqué que ce sujet ne requiert aucune autre action. Pour les membres du conseil
 168 d'administration restants et en vertu du nouveau règlement no. 1, l'Association les présentera
 169 comme membres administrateurs élus puisqu'il n'y a plus de poste d'administrateur par mandat
 170 spécial. Il a présenté John Carter, Ontario, Rodney Nelson (Ontario), lui-même, Daniel Richard,
 171 Manitoba, membre élu et Dana Soonias, Saskatchewan (absent). Dana accepté la nomination du
 172 d'AFOA Canada pour siéger au sein du Conseil de gestion financière des Premières Nations pour
 173 un mandat de cinq ans. Il envisage de démissionner du conseil d'administration d'AFOA Canada.

174
 175 Aucune préoccupation n'a été soulevée à propos du rapport sur le conseil d'administration.

176
 177 **Il a été PROPOSÉ (Norman Grdina) et APPUYÉ (Eric Bear)**

178 Que les membres d'AFOA Canada acceptent le rapport sur le conseil d'administration d'AFOA
 179 Canada tel que présenté.

180 **ADOPTÉ PAR CONSENSUS (AGM1501-06)**

181
 182 Il a été demandé que la secrétaire-trésorière préside l'assemblée pour traiter du prochain point à
 183 l'ordre du jour. Avant de présenter le rapport sur les résultats des élections du conseil
 184 d'administration, elle a demandé qu'une motion visant à détruire les bulletins de vote soit adoptée
 185 après l'élection.

186
 187 **Il a été PROPOSÉ (Christopher Sicotte) et APPUYÉ (John Carter)**

188 Que les membres d'AFOA Canada approuvent la destruction des bulletins de vote après l'élection.

189
 190 **ADOPTÉ PAR CONSENSUS (AGA1501-07)**

191
 192 Les deux candidats ont été remerciés pour leur candidature. Elle a lu à haute voix les résultats : 48
 193 voix pour Daniel Richard et 31 voix pour Norman Grdina.

194
 195 **Il a été PROPOSÉ (Norman Grdina) et APPUYÉ (Rodney Nelson)**

ÉBAUCHE

196 Que les membres d'AFOA Canada, conformément aux dispositions du règlement no.1 d'AFOA
197 (2014), nomment Daniel Richard, GFAA, pour siéger au conseil d'administration d'AFOA Canada
198 pour un mandat de trois ans se terminant lors de l'assemblée annuelle des membres de 2018, ou
199 jusqu'à ce que son successeur soit nommé.

200 **ADOPTÉ PAR CONSENSUS (AGA1501-08)**

201
202
203 Chad Bicklmeier a présenté une motion pour clôturer l'assemblée.

204
205 **Ajournement**

206 L'assemblée annuelle d'AFOA Canada a pris fin le 18 février 2015 à 17h25

207 * * * * *

208 Ceci est une copie authentique et conforme du procès-verbal de l'assemblée annuelle
209 d'AFOA Canada tenue le 18 février 2015 et intègre toutes les corrections apportées au
210 moment de l'adoption.

211
212
213

Theresa Grasby, secrétaire-trésorière Daniel Richard, président